VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes, Attention! Placement constant, stable et solide

—EN—

Propriétés Commerciales, Residences

—ET—

Vacantes

—DANS LES—

Premier, Deuxième et Troisième Districts.

Le tout loué à bail à des locataires No 1

118-120

Rue Baronne,

Entre les rues Canal et Commune. Elégante bâtisse en briques à trois étages occupée par Fred Rockel (Empire Saloon) rapportant un loyer à bail de

$2.520 par an,

114-116

Rue Baronne

Entre les rues Canal et Commune. Elégant édifice à trois étages et mansarde, occupé par C. Eble et autres et rapportant un loyer à bail de

$2,220 par an

Les deux en face de l'Hôtel Grunewald, du Chess, Checkers and Whist Club et seulement à cent pieds du grand boulevard Canal.

1734-1736

Avenue Esplanade,

Encoignure Roman. Splendide maison double à deux étages, pouvant rapporter

$750 ou plus par an.

1839

Chemin du Bayou,

A l'encoignure des rues Quartier et Roman. Elégante résidence à deux étages, rapportant un loyer avec bail de

$360 par an.

Magnifique Lot de terre,

Chemin du Bayou, entre les rues Roman et Derbigny. Bâtisse éloignée de la rue

Louée $8 par mois.

9

Lots de terre,

Etc. des rues Duels et St-Antoine.

Julie A. Genest vs les Mineurs George et Maurice Beaudry, et als.

No 52,401 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. L. Spear, Encanteur Bureau, No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 14 avril 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la **Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune**, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 3 mars 1897 et signé le 9 mars 1897, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le premier district de cette de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent désigné comme lot No Un sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, en date du 13 mai 1848, déposé dans le bureau L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure 21 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne, 130 pieds de profondeur sur une allée commune, 21 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond et une autre allée commune et 133 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2.

Etant la même propriété que feue Mme E. G. Porter a acquit comme suit: Une moitié indivise dicquel par achat de Veuve J. Lelièvre d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873 et l'autre moitié indivise dicquel à une vente faite de ladite propriété par le shérif civil pour la Paroisse d'Orléans, le 14 avril 1868, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'ancienne Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans comme la procès de Jos. Weaver versus Théo. Asloux, No 18,0 6.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages avec veranda devant le rez de chaussée comme buvette avec salle à manger, cuisine et petite chambre dans le fond et cour de derrière, couverte de hangars vitrés; le deuxième étage a quelque 6 chambres et vestibule, et le troisième étage a trois grandes chambres et vestibule, aussi une bâtisse de cuisine en briques dans le fond, contenant une chambre au-dessus et deux au-dessous; citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., connue par les Nos municipaux 118 et 120 (ancien No 13) rue Baronne.

Vendu sujet à un bail au taux de $2,520 par an, payable mensuellement, et expirant le 30 septembre 1898.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent désigné comme lot No Un sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, en date du 13 mai 1848, déposé dans le bureau L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure 21 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne, 130 pieds de profondeur sur une allée commune, 21 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond et une autre allée commune et 133 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2.

Etant la même propriété que feue Mme E. G. Porter a acquit comme suit: Une moitié indivise dicquel par achat de Veuve J. Lelièvre d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873 et l'autre moitié indivise dicquel à une vente faite de ladite propriété par le shérif civil pour la Paroisse d'Orléans, le 14 avril 1868, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'ancienne Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans comme la procès de Jos. Weaver versus Théo. Asloux, No 18,0 6.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages avec veranda devant le rez de chaussée comme buvette avec salle à manger, cuisine et petite chambre dans le fond et cour de derrière, couverte de hangars vitrés; le deuxième étage a quelque 6 chambres et vestibule, et le troisième étage a trois grandes chambres et vestibule, aussi une bâtisse de cuisine en briques dans le fond, contenant une chambre au-dessus et deux au-dessous; citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., connue par les Nos municipaux 118 et 120 (ancien No 13) rue Baronne.

Vendu sujet à un bail au taux de $2,520 par an, payable mensuellement, et expirant le 30 septembre 1898.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent désigné comme lot No Un sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, en date du 13 mai 1848, déposé dans le bureau L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure 21 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne, 130 pieds de profondeur sur une allée commune, 21 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond et une autre allée commune et 133 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2.

Etant la même propriété que feue Mme E. G. Porter a acquit comme suit: Une moitié indivise dicquel par achat de Veuve J. Lelièvre d'après un acte passé pardevant Théo. Guyot, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873 et l'autre moitié indivise dicquel à une vente faite de ladite propriété par le shérif civil pour la Paroisse d'Orléans, le 14 avril 1868, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'ancienne Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans comme la procès de Jos. Weaver versus Théo. Asloux, No 18,0 6.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages avec veranda devant le rez de chaussée comme buvette avec salle à manger, cuisine et petite chambre dans le fond et cour de derrière, couverte de hangars vitrés; le deuxième étage a quelque 6 chambres et vestibule, et le troisième étage a trois grandes chambres et vestibule, aussi une bâtisse de cuisine en briques dans le fond, contenant une chambre au-dessus et deux au-dessous; citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., connue par les Nos municipaux 118 et 120 (ancien No 13) rue Baronne.

Vendu sujet à un bail au taux de $2,520 par an, payable mensuellement, et expirant le 30 septembre 1898.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune,